

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 20 juin 2022 à 19 heures au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée à Montréal, sous la présidence de madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Stephanie Valenzuela, conseillère du district de Darlington;
Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
Sonny Moroz, conseiller du district de Snowdon;
Despina Sourias, conseillère du district de Loyola.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;
Pierre Boutin, directeur des travaux publics;
Lucie Bédard, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;
Guylaine Gaudreault, directrice des services administratifs et du greffe;
Sonia Gaudreault, directrice des sports, loisirs, culture et du développement social;
Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

RÉSOLUTION CA22 170170

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Peter McQueen

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 juin 2022 à 19 heures du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PÉRIODE DE COMMENTAIRES DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

Gracia Kasoki Katahwa	<ul style="list-style-type: none"> • Prochaine séance du conseil le 6 septembre • Fête nationale du Québec • Jour de la Confédération canadienne le 1er juillet • Événements socioculturels dans l'arrondissement • Mois de l'indépendance du Congo • Plan stratégique de l'arrondissement • Opération du 1er juillet • Projet-pilote de gardien des parcs • Financement en développement social
Stephanie Valenzuela	<ul style="list-style-type: none"> • Fête nationale du Québec • Fête du Canada - journée familiale au parc Martin Luther King Jr. • Parc Mackenzie-King - célébration du 1er juillet • 20.13 - allocation au Carrefour jeunesse emploi CDN et Carrefour jeunesse emploi NDG • 40.03 - liste d'événements dans l'arrondissement • Opération du 1er juillet
Peter McQueen	<ul style="list-style-type: none"> • Logements sociaux - discussion sur des financements fédéraux • Nouveau placotoir à la Place Guillaume-Couture • Skate parcs - visite à divers arrondissements • Installation de fontaines d'eau • 20.09 - la semaine des arts NDG en août • Fête nationale du Québec • Fête du Canada - journée familiale au parc Martin Luther King Jr.
Sonny Moroz	<ul style="list-style-type: none"> • Fête de Saint-Jean-Baptiste • Fête du Canada • Événements sociaux dans les parcs • Opération du 1er juillet
Magda Popeanu	<ul style="list-style-type: none"> • Journée nationale des peuples autochtones le 21 juin • Mois de la littérature autochtone en juin • Contribution financière aux résidents suite à l'incendie sur l'avenue Gatineau • Soutien financier à SDC de Côte-des-Neiges - piétonnisation de l'avenue Lacombe • Réappropriation des espaces verts • Règlement sur les permis • Règlement lié au développement du projet de l'hippodrome - première étape • Fête nationale du Québec • Rallye thématique le 23 juin à l'avenue Lacombe • Fête du Canada
Despina Sourias	<ul style="list-style-type: none"> • Journée des finissants le 17 juin • 20.13 - allocation au Carrefour jeunesse emploi CDN et Carrefour jeunesse emploi NDG • 20.08 - allocation à huit (8) OBNL visant l'aide des jeunes vivant avec les limitations • Conseil communautaire NDG - organisation des festivités • Fête de la culture brésilienne au parc Benny le 21 août • Association des HLM de Walkley - rencontre avec les familles • Première journée nationale de Municipalités amies des aînés • Fête Saint-Jean-Baptiste • Fête du Canada

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Questions en présentiel



Nom	Sujet de la question
• Susan Fitch	Logement social
• Steve Novak	Voie de circulation - rue Cochrane
• Sharon Friedman	Transport de passager en vélo Dépose des photos
• François Antoine Bourque	Logement social - Westbury/Bates
• Shierna Hendel	Natation - Centre sportif Côte-des-Neiges
• Bridget Eliza McCarthy	Travaux sur McLynn
• Gunhild Berenson	Problématique liée aux événements au parc MacKenzie-King Dépose une pétition
• Darby MacDonald Projet Genève	Ancien terrain de l'Hippodrome
	personne ayant quitté la séance

RÉSOLUTION CA22 170171

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Sonny Moroz

De prolonger la période de questions orales du public pour une durée de 15 minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nom	Sujet de la question
• Michael Shafter	Protéger la diversité
• Robert Michael Edgar	Contentieux avec l'ancienne mairesse Sue Montgomery
• Karen Boloten	Centre sportif Côte-des-Neiges

RÉSOLUTION CA22 170172

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Stephanie Valenzuela

De prolonger, la période de questions orales du public pour une seconde période de 15 minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Nom	Sujet de la question
• Saray Ortiz Torres Projet Genèse	Projet de logements sociaux
• Prudencio Adom'megaa L'OEIL	Développement immobilier
• Suzanne Tardieu	Entrée d'eau
• Elisabeth Chlumecky	Logement pour les familles
	personne ayant quitté la séance

Questions écrites

Prénom	Nom	Sujet de la question
Y	Dahan	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Allan	Tulli	Stationnement de camions lourds durant la nuit
Norman	Sabin	Piste cyclable
Barbara	Vyncke	Marquage des lignes sur la route
Aviv	Attias	Porte de garage dangereuse
Thao	Vo	Piste cyclable protégée
Jerry	Ishmael	Sécurité et apaisement de la circulation
Wendy	Sturton	Souffleurs à feuilles
Marvin	Friedman	Problématique d'accumulation d'eau
Hannah	Beattie	Piste cyclable rue Fielding et arbres au parc Benny
Ira Paul	Salman	Condominiums Grâce sur De Maisonneuve
Bettina	Karpel	Traverse cycliste sécuritaire à l'intersection de la rue Sherbrooke Ouest , à l'ouest de Grand Boulevard
Asher	Fortier	Sécurité
Kathleen	Moore	Projet de loi 96
Nitai	Friedman	Réparation de trottoir
Line	Bonneau	Appui à la conservation du boisé Dora-Wasserman
Bracha	Wayden	Cercle de l'amitié
Schneur	Rabin	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Kayla	Perlstein	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN



Mendel	Zirkind	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Sterna	Brod	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Chayim	Zirkind	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Chana	Teitlebaum	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Eli	Muller	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Toba	Altein	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Artiom	Rudenco	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Karen	Boloten	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Pinchos	Gurkow	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Rivka	Hendel	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Michael	Balyasnyy	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Mushka	Rosenfeld	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Remy Eli	Loeb	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Yana	Klimovitskaia	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Chava	Greenberg	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Rivky	Kaufmann	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Chana	Sperlin	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Baily	Silberstein	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Menucha	Bresinger	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Miriam	Bruk	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Bayla	Cohen	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Chaya	Goldberger	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
Miri	Shuchat	Demande pour un accommodement - piscine du Centre sportif CDN
		: 4e question et suivantes sur un même sujet

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune question.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.



Madame la mairesse suspend la séance pour une pause de 10 minutes

RÉSOLUTION CA22 170173

DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE - SURVEILLANCE DES TRAVAUX - RÉFECTION ROUTIÈRE

Il est proposé par Stephanie Valenzuela

appuyé par Peter McQueen

D'approuver un montant supplémentaire de 100 000 \$, taxes incluses, provenant du surplus de l'arrondissement pour financer les frais de surveillance des travaux par une firme de génie conseil au budget prévu pour le projet de réfection routière PRR-1-2022-CDN-NDG-22-AOP-TP-002 portant sur les travaux de reconstruction de trottoirs, de réaménagements géométriques des intersections (saillies) associés aux travaux de planage et de revêtement bitumineux des chaussées sur les différentes rues de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1228720001

RÉSOLUTION CA22 170174

CONTRAT - LES ENTREPRISES VENTEC INC. - FOSSES D'ARBRES AGRANDIES - CFA-2022

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'accorder à Les Entreprises Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat au montant de 384 246,45 \$ incluant les taxes, conformément aux documents de l'appel d'offres public CDN-NDG-22-AOP-TP-027;

D'autoriser une dépense à cette fin de 384 246,45 \$ (montant de la soumission excluant le budget de contingences), incluant les taxes;

D'autoriser une dépense additionnelle de 38 424,65 \$, incluant les taxes, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle 40 000,00 \$, incluant les taxes, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense totale de 462 671,10 \$ incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.



Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1226609004

RÉSOLUTION CA22 170175

CONTRAT - CONSTRUCTION VIATEK INC. - SAILLIES-1-2022

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Despina Sourias

D'accorder à Construction Viatek inc., le contrat au montant de 764 687,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public CDN-NDG-22-AOP-TP-005;

D'autoriser une dépense à cette fin de 764 687,46 \$, incluant les taxes;

D'autoriser une dépense additionnelle de 76 468,75 \$, incluant les taxes, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 45 000,00 \$, incluant les taxes, à titre de budget d'incidences technique;

D'autoriser une dépense additionnelle de 85 000,00 \$, incluant les taxes, à titre de budget de frais de services professionnels (laboratoire, surveillance);

D'autoriser une dépense totale de 971 156,22 \$ incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant, dont le financement à hauteur de 342 611,69\$, incluant les taxes, à partir du surplus 2021 de l'arrondissement affecté aux mesures d'apaisement de la circulation;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1228720002

RÉSOLUTION CA22 170176

ACTE DE SERVITUDE - LOT 6 416 230

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Stephanie Valenzuela



D'approuver un projet d'acte par lequel Le Syndicat de copropriété Le Westbury cède à la Ville de Montréal, sans contrepartie financière, une servitude réelle et perpétuelle de passage public, d'une largeur de 4,5 m, dont l'assiette en volumétrie correspond à une superficie au sol de 209,3 m², affecte une partie du lot 6 416 230 du cadastre du Québec, située entre la rue Mackenzie et le nouveau parc projeté qui longera l'avenue de Courtrai, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, le tout selon les termes et conditions mentionnées au projet d'acte;

De verser au domaine public de la Ville cette servitude de passage.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1208290003

RÉSOLUTION CA22 170177

PROLONGATION DE CONVENTION - LES GENS D'AFFAIRES NOTRE-DAME-DE-GRÂCE (BIZ NDG)

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Despina Sourias

De prolonger la période de la convention jusqu'au 31 décembre 2022 (initialement prévue jusqu'au 31 décembre 2021) pour la contribution financière de 101 143 \$ accordée à l'organisme Les gens d'affaires Notre-Dame-de-Grâce (Biz NDG), organisme de l'arrondissement, dans le cadre du « Fonds de dynamisation des artères commerciales 2021 »;

D'approuver le projet d'addenda à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1215284012

RÉSOLUTION CA22 170178

CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTÉ - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL CÔTE-DES-NEIGES

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'édicter l'ordonnance OCA22 17038 afin d'augmenter de 15 000 \$ le maximum de contribution pouvant être accordé à la Société de développement commercial Expérience Côte-des-Neiges pour l'exercice financier 2022, passant de 68 400 \$ à 83 400 \$, conformément à l'article 7 du *Règlement sur les subventions aux Sociétés de développement commercial* (RCA17 17285);



D'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 15 000 \$ à la Société de développement commercial Côte-des-Neiges en appui à son projet de piétonnisation prévue en septembre 2022;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1229223009

RÉSOLUTION CA22 170179

CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE - 4 ORGANISMES

Il est proposé par Stephanie Valenzuela

appuyé par Despina Sourias

D'autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant la somme de 5 499 \$.

Organisme	Justification	Montant et Donateur
Société du patrimoine philippin de Montréal	Les fonds serviront à financer les fonds pour l'ouverture du Mois Philippin du 5 juin 2022.	TOTAL: 450 \$
Filipino Heritage Month Society of Montreal		Gracia Kasoki Katahwa: 150 \$ Stephanie Valenzuela: 150 \$ Sonny Moroz: 150 \$
101-5850, av. de Monkland Montréal (Québec) H4A 1G1 NEQ: 3373669871 Fournisseur: 511819	Les fonds iront au financement des présentations culturelles, nourriture, présentation d'arts.	TOTAL: 750 \$
Société du patrimoine philippin de Montréal		Gracia Kasoki Katahwa: 250 \$ Stephanie Valenzuela: 250 \$ Sonny Moroz: 250 \$
Filipino Heritage Month Society of Montreal	101-5850, av. de Monkland Montréal (Québec) H4A 1G1 NEQ: 3373669871 Fournisseur: 511819	TOTAL: 300 \$
Société du patrimoine philippin de Montréal		Les fonds serviront à financer la fête qui aura



Filipino Heritage Month Society of Montreal	lieu à l'Oratoire St- Joseph le 17 juin pour célébrer la liturgie du mois de l'héritage Philippin.	Stephanie Valenzuela: 150 \$ Sonny Moroz: 150 \$
101-5850, av. de Monkland Montréal (Québec) H4A 1G1		
NEQ: 3373669871		
Fournisseur: 511819		
Notre-Dame-des-Arts	Montreal VS Racisme est un événement rassembleur qui permet de célébrer les différences. Ce sont des familles, des artistes, de simples citoyen.nes unis dans un même désir de crier et de chanter haut et fort que le racisme et la discrimination n'auront jamais leur place dans nos rues, nos quartiers, nos milieux de vie.	TOTAL: 999 \$
201-5754, ch. Upper Lachine Montreal, QC H4A 2B3		Gracia Kasoki Katahwa: 333 \$ Despina Sourias: 333 \$ Peter McQueen: 333 \$
NEQ: 1149644412		
Fournisseur: 415380		
	Offrant un événement accessible pour toutes les familles et aura une offre culturelle avec un collectif de musiciens locaux et de renommée internationale qui se partageront la scène.	
Conseil communautaire Notre-Dame-de-Grâce inc.	Les fonds serviront à financer des activités pour les familles dans NDG.	TOTAL: 1000 \$
NDG Community Council		Gracia Kasoki Katahwa: 250 \$ Despina Sourias: 500 \$ Peter McQueen: 250 \$
204-5964, avenue Notre- Dame-de- Grâce		
NEQ: 1142718700		
Fournisseur: 118181		
Conseil communautaire Notre-Dame-de-Grâce inc.	Financer le programme pour permettre aux jeunes de l'arrondissement de participer au programme de huit semaines qui comprend: formation en leadership, fournitures, éducation et plaidoyer, ateliers	TOTAL: 1000 \$
NDG Community Council		Gracia Kasoki Katahwa: 250 \$ Despina Sourias: 500 \$ Peter McQueen: 250 \$
204-5964, avenue Notre- Dame-de- Grâce		
NEQ: 1142718700		
Fournisseur: 118181		



sur divers sujets dont
réduire, réutiliser,
recycler.

Les Optimistes de la résidence 5250 Gatineau	Les fonds serviront à aider l'organisme après l'incendie du mois de mai 2022.	TOTAL: 1000 \$
102-5250 av. Gatineau Montréal (Québec) H3T1Z9		Gracia Kasoki Katahwa: 500 \$ Magda Popeanu: 500 \$

NEQ: 1142561670

Fournisseur: 349807

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1227616006

RÉSOLUTION CA22 170180

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES - 8 ORGANISMES

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'accorder une contribution financière de 1 570 \$ incluant toutes les taxes si applicables, à Centre communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges, dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2022;

D'accorder une contribution financière de 1 119 \$ incluant toutes les taxes si applicables, à Loisirs Soleil inc. dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2022;

D'accorder une contribution financière de 2 710 \$ incluant toutes les taxes si applicables, à Les YMCA du Québec (NDG) dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2022;

D'accorder une contribution financière de 6 819 \$ incluant toutes les taxes si applicables, à Camp Massawippi - Mackay dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2022;



D'accorder une contribution financière de 3 214 \$ incluant toutes les taxes si applicables, à Centre Philou dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2022;

D'accorder une contribution financière de 1 380 \$ incluant toutes les taxes, si applicables, aux Loisirs sportifs Côte-Des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2022;

D'accorder une contribution financière de 1 689 \$ incluant toutes les taxes si applicables, à Cercle de l'amitié du Québec dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2022;

D'accorder une contribution financière de 1 499 \$ incluant toutes les taxes si applicables, à Comité jeunesse Notre-Dame-de-Grâce (centre Walkley) dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2022;

D'autoriser une dépense à cette fin de 20 000 \$ incluant toutes les taxes, si applicables;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1229501007

RÉSOLUTION CA22 170181

CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - NOTRE-DAME-DES-ARTS

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Despina Sourias

D'accorder une contribution financière de 21 200 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme Notre-Dame-des-Arts pour la réalisation du projet La semaine des arts NDG, pour la période du 15 au 21 août 2022;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.09 1228942001

RÉSOLUTION CA22 170182



CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES AVEC CONVENTIONS - 2 ORGANISMES

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Stephanie Valenzuela

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 35 338 \$, toutes taxes comprises si applicables, au Conseil communautaire de Notre-Dame-de-Grâce inc. pour la réalisation des activités « Table de quartier » conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local, pour la période du 21 juin 2022 au 31 mai 2023;

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 35 338 \$, toutes taxes comprises si applicables, à la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges pour la réalisation des activités « Table de quartier » conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local, pour la période du 21 juin 2022 au 31 mai 2023;

D'approuver la signature des conventions à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.10 1228159006

RÉSOLUTION CA22 170183

CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - CLUB DE PLEIN AIR NDG

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'accorder une contribution financière de 2 500 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'OBNL reconnu Club de plein air NDG pour la réalisation des événements « Animation et cinéma en plein air au parc Benny », qui se dérouleront le 7 et 21 juillet dans le cadre du programme « Animation du voisinage »;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.11 1224385002

RÉSOLUTION CA22 170184

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES AVEC CONVENTIONS - 5 ORGANISMES

Il est proposé par Despina Sourias



appuyé par Magda Popeanu

D'accorder une contribution financière à l'organisme Centre communautaire Mountain Sights pour un montant de 11 250 \$, toutes taxes incluses si applicables, en provenance du programme "Prévention de la violence commise et subie chez les jeunes" pour la période du 21 juin au 30 septembre 2022;

D'accorder une contribution financière à l'organisme Loisirs sportifs Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce pour un montant de 31 996 \$, toutes taxes incluses si applicables, en provenance du programme "Prévention de la violence commise et subie chez les jeunes" pour la période du 21 juin au 30 septembre 2022;

D'accorder une contribution financière à l'organisme Mission Exeko pour un montant de 4 500 \$, toutes taxes incluses si applicables, en provenance du programme "Action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine" pour la période du 21 juin au 30 septembre 2022;

D'accorder une contribution financière à l'organisme Club Plein Air NDG INC. pour un montant de 6 680 \$, toutes taxes incluses si applicables, en provenance du budget du Service de la diversité et l'inclusion sociale dans le cadre du Fonds diversité et inclusion en faveur des enfants et des familles vulnérables pour la période du 21 juin au 30 septembre 2022;

D'accorder une contribution financière à l'organisme Maison de jeunes de la Côte-des-Neiges Inc. pour un montant de 14 609 \$, toutes taxes incluses si applicables, en provenance du budget du Service de la diversité et l'inclusion sociale dans le cadre du Fonds diversité et inclusion en faveur des enfants et des familles vulnérables pour la période du 21 juin au 30 septembre 2022;

D'approuver la signature des conventions à cette fin;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.12 1228159007

RÉSOLUTION CA22 170185

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES AVEC CONVENTIONS - CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI CÔTE-DES-NEIGES ET CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Il est proposé par Stephanie Valenzuela

appuyé par Despina Sourias

D'accorder un soutien financier de 6 850 \$ au Carrefour jeunesse emploi Côte-des-Neiges afin de réaliser le projet « Côte-des-Neiges en Vert » pour la période du 21 juin 2021 au 31 décembre 2022 dans le cadre de l'édition 2022 du Programme d'intervention de milieu pour les jeunes 12-30 ans;



D'accorder un soutien financier de 20 824 \$ au Carrefour jeunesse emploi Notre-Dame-de-Grâce afin de réaliser le projet « Jeunes ambassadeurs NDG » pour la période du 21 juin 2021 au 31 décembre 2022 dans le cadre de l'édition 2022 du Programme d'intervention de milieu pour les jeunes 12-30 ans.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.13 1228159008

RÉSOLUTION CA22 170186

CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - PME MTL CENTRE-VILLE

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder à PME MTL - Centre-Ville, une contribution financière d'un montant de 40 000 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme PME MTL Centre-Ville dans le cadre du nouveau concours entrepreneurial sur la rue Sherbrooke Ouest et chemin Queen-Mary;

D'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et PME MTL - Centre-Ville à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.14 1229223010

RÉSOLUTION CA22 170187

ENTENTE - S.E.C. INVESTISSEMENTS PLACE DE LA SAVANE - TRAVAUX MUNICIPAUX

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser la signature d'une entente entre l'Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et le Promoteur S.E.C. INVESTISSEMENTS PLACE DE LA SAVANE,



portant sur la réalisation des travaux de prolongement de la conduite d'égout unitaire et les raccordements des conduites domestiques sis au 4984, Place de la Savane, conformément à l'article 4 du *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux* (08-013).

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.15 1225153003

RÉSOLUTION CA22 170188

SÉLECTION - INTERSECTIONS VISÉES - RÉAMÉNAGEMENTS GÉOMÉTRIQUES

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'approuver la sélection des intersections visées par la construction de réaménagements géométriques (saillies), là ou requis, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1225153002

RÉSOLUTION CA22 170189

OFFRE DU CONSEIL MUNICIPAL - PRISE EN CHARGE - PLAN DE LA FORÊT URBAINE

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'accepter, en vertu du premier alinéa de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), l'offre du conseil municipal concernant la prise en charge par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) pour la réalisation du plan de la forêt urbaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1227413003

RÉSOLUTION CA22 170190



AUTORISATION DE DÉPENSE - COMPENSATION D'HONORAIRES - CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTRÉAL

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser le paiement d'un montant de 285 977,93 \$, exempt de taxes, au Centre de services scolaire de Montréal en compensation des honoraires professionnels assumés pour la préparation des plans et devis pour le projet de Centre communautaire de l'arrondissement qui devait être intégré au projet d'agrandissement et de rénovation de l'école Les-Enfants-du-Monde.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.03 1227397003

RÉSOLUTION CA22 170191

ORDONNANCE - CRÉATION DE VIGNETTES INSTITUTIONNELLES - SECTEURS SRRR

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'édicter, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 10), l'ordonnance OCA22 17039, jointe à la présente, modifiant l'ordonnance OCA07 17002 relative à l'émission de vignettes institutionnelles destinées aux intervenants offrant des services de maintien à domicile rattachés à un établissement visé par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ., chapitre S-4.2) pour ajouter les secteurs 1007, 1008 et 1009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1228499001

RÉSOLUTION CA22 170192

ORDONNANCE - VOIES RÉSERVÉES POUR AUTOBUS - CHEMIN QUEEN-MARY

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Despina Sourias

D'édicter l'ordonnance OCA22 17040 relative à l'implantation d'une voie réservée pour autobus et taxi sur le chemin Queen-Mary :



- en direction est entre l'avenue Macdonald et la rue Cedar Crescent entre 6h30 et 9h30 du lundi au vendredi avec des relâchements à l'approche du boulevard Décarie et entre l'avenue Ponsard et l'avenue Victoria.
- en direction ouest entre la rue Cedar Crescent et l'avenue Macdonald entre 15h30 et 18h30 du lundi au vendredi avec des relâchements entre l'avenue Victoria et la rue Lemieux et entre l'avenue Trans Island et le boulevard Décarie.

De conserver toute autre réglementation en vigueur.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1226880003

RÉSOLUTION CA22 170193

ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Stephanie Valenzuela

D'autoriser l'occupation du domaine public en respectant les directives de la Direction régionale de la santé publique ainsi que selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 20 juin 2022 » joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances OCA22 17041, OCA22 17042 et OCA22 17043 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1229501009

RÉSOLUTION CA22 170194

ORDONNANCES - MARCHÉ SOCIAL ITINÉRANT - PARC DE LA SAVANE

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser la tenue du Marché social itinérant MultiCaf dans le parc de la Savane;



D'édicter, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8), l'ordonnance OCA22 17044 jointe à la présente permettant à l'organisme la Cafétéria communautaire MultiCaf (MultiCaf) de vendre de la nourriture et des articles promotionnels du 25 juin au 29 octobre 2022.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1225284010

RÉSOLUTION CA22 170195

AVIS DE MOTION ET MANDAT À LA DAUSE

Attendu l'article 114 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ., c. A-19.1);

Madame Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grace* (01-276), afin d'interdire, dans les zones 0243, 0248, 0380, 0381, 0408 et 0415, les agrandissements de bâtiment, impliquant une augmentation de leur taux d'implantation.

40.05 1216290019

RÉSOLUTION CA22 170196

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Madame Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente il sera adopté, un règlement d'emprunt autorisant un emprunt de 8 270 000\$ pour la réalisation de travaux de rénovation et d'agrandissement du centre sportif Trenholme et dépose le projet de règlement.

40.06 1226460001

RÉSOLUTION CA22 170197

AVIS DE MOTION

Madame Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grace* (01-276) afin d'ajuster la limite entre les zones 0003 et 0015 à celle de l'affectation du Plan d'urbanisme, d'autoriser de nouveaux usages et de modifier la densité et la hauteur permise dans la zone 0003 - Secteur de l'ancien site de l'hippodrome de Montréal;



ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT RCA22 17365

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Despina Sourias

D'adopter, tel que soumis, le projet de règlement RCA22 17365 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin d'ajuster la limite entre les zones 0003 et 0015 à celle de l'affectation du Plan d'urbanisme, d'autoriser de nouveaux usages et de modifier la densité et la hauteur permise dans la zone 0003 - Secteur de l'ancien site de l'hippodrome de Montréal;

De mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation.

La conseillère Stephanie Valenzuela et le conseiller Sonny Moroz votent contre la proposition.

Les conseillères Magda Popeanu et Despina Sourias ainsi que le conseiller Peter McQueen votent en faveur de la proposition.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

40.07 1226290003

RÉSOLUTION CA22 170198

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT RCA22 17362

ATTENDU QUE le projet de règlement RCA22 17362 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin d'ajouter la catégorie d'usage "équipements éducatifs et culturels - E.4(3)" aux zones 0810 et 0812 (6555, chemin de la Côte-des-Neiges et 8250, boulevard Décarie), a été adopté à la séance ordinaire tenue le 2 mai 2022, conformément à l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) ci-après désignée « la LAU »;

ATTENDU QU'une affiche a été placée le 25 mai 2022 dans un endroit bien en vue sur l'emplacement visé par la demande, de manière à annoncer la nature de celle-ci et le lieu où toute personne intéressée peut obtenir les renseignements relatifs au projet de règlement, conformément à l'article 145.39 de la LAU;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement a été tenue le 1er juin 2022, conformément à l'article 125 de la LAU et que les personnes et organismes désirant s'exprimer ont été entendus;

ATTENDU QUE, dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public.

Il est proposé par Peter McQueen



appuyé par Magda Popeanu

D'adopter, tel que soumis, le second projet de règlement RCA22 17362 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin d'ajouter la catégorie d'usage "équipements éducatifs et culturels - E.4(3)" aux zones 0810 et 0812 (6555, chemin de la Côte-des-Neiges et 8250, boulevard Décarie);

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1226290006

RÉSOLUTION CA22 170199

ADOPTION - RÈGLEMENT RCA22 17364

ATTENDU QUE le règlement modifiant le *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044) a été précédé d'un avis de motion et a été déposé à la séance ordinaire du conseil tenue le 7 juin 2022, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

ATTENDU QUE, dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public;

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Stephanie Valenzuela

D'adopter, avec changement, le règlement RCA22 17364 modifiant le *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.09 1223930001

RÉSOLUTION CA22 170200

PIIA - 5867, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINT-ANTOINE

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a formulé un avis favorable conditionnel à cette demande lors de la séance du 19 janvier 2022;

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

D'approuver, conformément au titre VIII (PIIA) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), les travaux visant la modification de trois ouvertures localisées sur le mur latéral de l'immeuble situé au 5867, chemin de la Côte-Saint-Antoine, tel que présenté sur les plans annotés



et estampillés par la Division de l'urbanisme en date du 1er juin 2022, joints en annexe - dossier relatif à la demande de permis 3003042494.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.10 1226290045

RÉSOLUTION CA22 170201

DÉPÔT - RAPPORT DES DÉCISIONS - MAI 2022

Madame Gracia Kasoki Katahwa dépose les rapports faisant état de décisions prises par tous les fonctionnaires ou employés, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044), pour le mois de mai 2022 ainsi que toutes les dépenses du mois de mai 2022.

60.01 1227479006

Madame Magda Popeanu s'absente avant la mise aux voix du point 70.01 suivant.

RÉSOLUTION CA22 170202

DÉPÔT DE CANDIDATURE - PRIX AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME - PROJET LE TRIANGLE

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Stephanie Valenzuela

De déposer la candidature du projet Le Triangle pour le Prix Aménagement du territoire et urbanisme du Mérite municipal du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

D'autoriser la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises à déposer, au nom de l'Arrondissement, cette candidature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

70.01 1226290051

Madame Magda Popeanu est de retour.

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.



La séance est levée à 22 h 30.

Gracia Kasoki Katahwa
La mairesse d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA22 170170 à CA22 170202 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

